

Trois agents blessés en intervention : jusqu'à quand faudra-t-il mettre les personnels en danger ?

DIJON le 20/10/2026

Hier, une intervention particulièrement dangereuse s'est déroulée face à un détenu retranché dans les douches et armé d'une arme artisanale.

L'énergumène, transféré en MOS sur notre établissement, a tenté à plusieurs reprises de porter des coups avec cette arme, d'abord en direction du brigadier-chef, puis des agents équipés intervenus à leur tour.

Le bilan est lourd : sur les quatre agents intervenus, trois ont été blessés et conduits aux urgences.

Trois agents blessés, c'est aussi du personnel en moins pour les prochains jours, dans un établissement où les effectifs sont déjà insuffisants pour assurer le fonctionnement quotidien.

Exceptionnellement pour cette journée, de gros renforts avaient été prévus, non pas pour assurer le fonctionnement quotidien, mais pour une journée particulière où des agents convoqués pour prêter serment sont restés pour réaliser une fouille sectorielle au quartier femmes (la encore, la disponibilité et le professionnalisme de nos collègues est à souligner).

Une journée particulière avec des effectifs conséquents... mais qu'en aurait-il été autrement ?

Que ce serait-il passé si cette situation s'était produite lors d'une journée ordinaire, avec des effectifs bien plus réduits ?

Il ne s'agit pas de refaire l'intervention après coup ni de porter un jugement sur ceux qui ont dû agir dans l'urgence. Il s'agit de tirer les enseignements de cet événement, d'évaluer les risques et de déterminer si les moyens et les procédures actuels sont réellement adaptés à ce type de situation.

Face à un détenu armé, une équipe d'intervention, toute protégée soit-elle, ne doit pas pouvoir compter uniquement sur un bouclier et une tenue pare-coups.

Les équipes d'intervention doivent pouvoir compter sur un armement adapté.

Quels moyens mettre à disposition des agents ? Comment garantir leur sécurité sans les contraindre à s'exposer à des risques disproportionnés ?

Le bureau local **UFAP UNSa** Justice attend que la gravité des faits soit pleinement prise en compte et que les suites judiciaires et disciplinaires soient à la hauteur des actes commis et des blessures subies par nos collègues.

Trois collègues conduits aux urgences doivent constituer un véritable signal d'alerte, et non un fait de plus dans le quotidien pénitentiaire.

Le bureau local **UFAP UNSa** justice apporte tout son soutien aux collègues et leur souhaite un prompt rétablissement.

Le bureau local **UFAP UNSa** justice se tient disponible pour les accompagner dans toutes les démarches qu'ils souhaitent entreprendre.

Le bureau local **UFAP UNSa** justice **exige le transfert immédiat de ce détenu.**

Plus jamais la sécurité des agents ne doit reposer sur leur seule capacité à faire face au danger.

Le secrétaire local :

Ludovic SKUBALA

